



Nancy, le 3 mai 2023

DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE

Comité Social d'Administration Territoriale Lorraine Sud de la PJJ

Monsieur le Directeur Territorial, Mesdames et Messieurs,

Nous sommes actuellement dans un contexte de crise sociale et démocratique sans précédent.

Début janvier 2023, la première ministre a présenté les grands axes de la réforme des retraites, qui a provoqué instantanément de vives réactions. Malgré les 12 journées de mobilisations sociales avec des participations colossales dans de nombreuses villes de France, et un rejet massif de la population, le gouvernement est resté « droit dans ses bottes ».

Suite à l'avis du Conseil Constitutionnel du 14 avril dernier et devant le rejet massif de cette réforme, l'intersyndicale, dans une énième tentative, lui a demandé solennellement de ne pas promulguer la loi, seul moyen de calmer la colère qui s'exprime dans le pays.

Mais voilà, dans une énième arrogance, le Président de la République a promulgué la loi dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 avril, plus précisément à 3 heures du matin... C'est à croire qu'il prend énormément de plaisir à jeter de l'huile sur le feu !

Cette publication ultra-rapide, totalement honteuse, confirme la radicalisation inquiétante du Président et du gouvernement.

Aujourd'hui, la France se réveille au lendemain d'une treizième journée de mobilisation : un 1^{er} mai 2023 qualifié d'« historique » en termes de participation et d'unité syndicale.

L'injustice de cette réforme et le déni de démocratie dont ont fait preuve nos dirigeants pour nous l'imposer justifient que les mobilisations se poursuivent et s'amplifient.

Monsieur le directeur Territorial, non seulement, les professionnels de la PJJ ne veulent pas travailler plus longtemps, mais en plus, le dialogue social à votre niveau de responsabilité devrait être une opportunité pour considérer et intégrer la spécificité et la pénibilité de nos missions. Perte du service actif, non-reconnaissance du travail de nuit, non-reconnaissance du travail isolé, très faible prise en compte des risques psychosociaux... Des raisons, il y en a pour réduire la durée des carrières.

Ainsi, la CGT PJJ Grand-Est appelle tou.te.s les agent.e.s à se mobiliser encore lors d'une nouvelle journée de manifestation le 6 juin 2023.